

Voncert en USD sur un Software Champions Basket

Termsheet (Final Terms)

Désignation ASPS

Certificat Tracker (1300)

Contact

+41 58 283 78 88

www.derinet.com

Ces instruments financiers sont considérés en Suisse comme des produits structurés. Ils ne sont pas assimilés à des placements collectifs au sens de la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux (LPCC) et ne sont donc pas soumis aux dispositions de la LPCC ni au contrôle de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA. Les investisseurs supportent le risque de crédit de l'Emetteur et du Garant.

Description du Produit

Les VONCERT sont des certificats tracker offrant la possibilité de participer en toute transparence à l'évolution d'un sous-jacent par le biais d'une transaction unique. Leur potentiel de rendement est comparable à celui du sous-jacent.

Informations sur le produit

Emetteur	Vontobel Financial Products Ltd., DIFC Dubai (pas de rating)
Keep-Well Agreement	Avec Bank Vontobel AG, Zurich (Moody's Counterparty Risk Assessment A2 (cr))
Garant	Vontobel Holding AG, Zurich (Moody's A3)
Lead Manager	Bank Vontobel AG, Zurich
Agent payeur, lieu d'exercice et agent de calcul	Bank Vontobel AG, Zurich
Catégorie de produit ASPS	Certificat Tracker (1300). Voir également www.svsp-verband.ch
Sous-jacent	Software Champions Basket
Nombre de sous-jacents par VONCERT	1 VONCERT correspond à 1 Software Champions Basket
Prix d'émission	USD 101.00
Prix de référence	USD 99.00
Fixing initial	18 mars 2019, cours de clôture
Date de paiement	25 mars 2019
Dernier jour de négoce	18 mars 2021 (17:00 heure locale Zurich)
Fixing final	19 mars 2021, cours de clôture
Date de remboursement	26 mars 2021
Monnaie de référence	USD; l'émission, le négoce et le remboursement s'effectuent dans la monnaie de référence
ISIN / Valeur suisse / Symbole	CH0464674479 / 46467447 / ZSOFTV
Montant du remboursement	Le montant du remboursement correspond à la somme des cours de clôture des actions représentées au sein du panier (cours publiés par la bourse concernée à la date du fixing final) multipliés par le nombre d'actions par VONCERT et convertis en monnaie de référence le cas échéant. Les conversions s'effectuent aux taux de change en vigueur à la date du fixing final sur la bourse concernée.

Composition du panier (le sous-jacent)	Action	Bourse	ISIN	Monnaie	Pondération	Actions par VONCERT
	Adobe Inc.	Nasdaq	US00724F1012	USD	11.00%	0.042249
	Salesforce.Com Inc.	NYSE	US79466L3024	USD	11.00%	0.067243
	Cyberark Software Ltd/Israel	Nasdaq	IL0011334468	USD	7.00%	0.061704
	Tableau Software Inc.	NYSE	US87336U1051	USD	7.00%	0.052472
	Dassault Systemes SA	EN Paris	FR0000130650	EUR	9.00%	0.060467
	HubSpot Inc.	NYSE	US4435731009	USD	7.00%	0.041734
	Microsoft Corp.	Nasdaq	US5949181045	USD	11.00%	0.092626
	New Relic Inc.	NYSE	US64829B1008	USD	7.00%	0.066757
	Palo Alto Networks Inc.	NYSE	US6974351057	USD	7.00%	0.028754
	Synopsys Inc.	Nasdaq	US8716071076	USD	7.00%	0.063398
	Temenos AG	SIX SE	CH0012453913	CHF	7.00%	0.048394
	Vmware Inc.	NYSE	US9285634021	USD	9.00%	0.048776

Informations Supplémentaires

Taille d'émission	200000 VONCERT, avec possibilité d'augmentation
Traitement des dividendes	Les dividendes nets sont réinvestis dans l'action correspondante. Lors de la détermination du niveau des différents dividendes nets, l'agent de calcul prendra en considération les impôts à la source respectifs en vigueur.
Ajustement de la composition du panier	Les conditions du produit peuvent être ajustées pendant sa durée de vie. Les détails de ces ajustements se trouvent dans le programme d'émission.
Titres	Les produits structurés sont émis sous la forme de droits-valeurs non matérialisés. Pas de titres, pas d'impression.
Dépositaire	SIX SIS AG
Clearing / Settlement	SIX SIS AG, Euroclear Brussels
Droit applicable / For	Droit Suisse / Zurich 1, Suisse
Publication de communiqués et ajustements	Tous les communiqués relatifs aux produits à l'attention des investisseurs ainsi que les ajustements des conditions des produits (p. ex. suite à des corporate actions) sont publiés dans la rubrique «Historique produit» du produit correspondant sur www.derinet.com . Concernant les produits cotés à la SIX Swiss Exchange, les communiqués sont également publiés sur www.six-swiss-exchange.com conformément aux directives applicables.
Marché secondaire	Le négoce sur le marché secondaire est garanti pendant toute la durée de vie du produit. Les cours journaliers indicatifs de ce produit sont disponibles sur www.derinet.com .
Cotation	Sera demandée auprès de la SIX Swiss Exchange (segment principal)
Investissement minimum	1 VONCERT
Quantité de négoce minimum	1 VONCERT
Surveillance prudentielle	Bank Vontobel AG est soumise en tant que banque à une surveillance individuelle par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA), tandis que Vontobel Holding AG et Vontobel Financial Products Ltd. sont soumises en complément, en tant que sociétés du groupe, à la surveillance consolidée de groupe par la FINMA. Vontobel Financial Products Ltd. est inscrite au registre du Dubai International Finance Centre en tant que société non réglementée. Ni Vontobel Financial Products Ltd. ni Vontobel Holding AG ne sont des intermédiaires financiers avec surveillance prudentielle en sens de l'art. 5 para. 1 let. a num. 1.-4. du LPCC.

Les Coûts et les Frais

Coûts ponctuels	2.00% du Prix d'Émission (correspond aux coûts d'entrée déjà inclus dans le Prix d'Émission)
Commission de distribution	Les coûts ponctuels comprennent la Commission de distribution de jusqu'à 0.50% p.a. Les commissions de distribution peuvent être accordées sous forme d'escompte sur le Prix d'Émission ou de paiement ponctuel et/ou périodique par l'Émetteur à un ou plusieurs intermédiaires financiers.

Traitement fiscal en Suisse

Impôt sur le revenu	Les dividendes et autres distributions réinvestis dans le panier représentent un produit financier imposable et sont soumis à l'impôt sur le revenu en Suisse. Chaque année, l'agent de calcul fait parvenir à l'AFC les comptes annuels nécessaires.
Impôt anticipé	Pas soumis à un impôt anticipé
Frais d'émission	Pas de frais d'émission
Droit de timbre de négociation	Les transactions sur le marché secondaires ne sont pas soumises au droit de timbre suisse.
Informations générales	Les transactions et les paiements relatifs à ce produit peuvent être soumis à d'autres taxes (étrangères), impôts et/ou retenues à la source, notamment une retenue à la source conformément à l'article 871 (m) du Code des Impôts Fédéral des États-Unis. Tous les paiements au titre de ce produit seront effectués après la déduction des taxes et retenues à la source. En cas de livraison du sous-jacent, les éventuels impôts et timbre étrangers doivent également être pris en charge par l'investisseur. L'imposition mentionnée est un résumé non exhaustif du traitement fiscal en vigueur pour les investisseurs privés domiciliés en Suisse et ne fait pas foi. Les conditions spécifiques afférentes aux investisseurs ne sont toutefois pas prises en compte. On

retiendra que la législation fiscale suisse et/ou étrangère ainsi que la pratique déterminante de l'administration fiscale suisse et/ou étrangère peuvent être modifiées à tout moment. En outre, de nouvelles obligations en matière d'impôts ou de taxes peuvent être prévues (éventuellement avec un effet rétroactif). Il est recommandé aux investisseurs potentiels de s'adresser à leur conseiller fiscal personnel pour évaluer les conséquences fiscales de l'achat, de la détention, de la vente ou du remboursement de ce produit, notamment dans le cadre d'une juridiction étrangère.

Perspectives de Gain et de Perte

Les VONCERT sont des certificats tracker offrant la possibilité de participer en toute transparence à l'évolution d'un sous-jacent par le biais d'une transaction unique. Les perspectives de rendement des VONCERT sont comparables à celles du sous-jacent. Le gain potentiel résulte de la différence positive entre le prix de vente/de remboursement réalisé et le prix d'achat. Les VONCERT ne génèrent pas de revenus réguliers. Pendant la durée du placement, la valeur des VONCERT est déterminée par l'évolution de cours et la volatilité du sous-jacent concerné ainsi que par leur durée résiduelle respective.

Une perte survient lorsque la vente ou le remboursement des VONCERT s'effectue à un cours inférieur au prix payé.

Un tel scénario peut se produire lorsque le sous-jacent connaît une évolution défavorable sous l'influence de certains facteurs déterminants pour la valeur, comme par exemple l'évolution des taux d'intérêt et les changements de notation/solvabilité des composantes du panier. De ce fait, le cours des VONCERT peut être bien inférieur au prix d'émission/d'achat pendant la durée du placement et/ou à maturité, et entraîner une perte dans le même ordre de grandeur.

Même si le cours du sous-jacent enregistre une évolution positive, le cours du produit peut coter nettement en dessous du prix d'émission pendant sa durée de vie. L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait que les fluctuations de cours du sous-jacent mais également d'autres facteurs peuvent exercer une influence négative sur la valeur des produits structurés.

Hypothèses et restrictions relatives aux scénarios de marché

Les scénarios de marché décrits ci-après ont pour vocation de fournir aux investisseurs un aperçu simplifié des principaux éléments qui influencent la performance du certificat. Pour une analyse précise des scénarios de gain et de perte, il est impératif de se référer aux formules et définitions contenues dans le termsheet (par exemple à la section "Remboursement"), car les présents scénarios ont été simplifiés pour une meilleure compréhension. A l'exception des certificats pour lesquels l'un des éléments suivants est désigné comme sous-jacent (certificat sur devises ou taux, par exemple), les effets de ces facteurs de risque sont exclus de la présentation simplifiée des scénarios.

- Risques de change
- Risques de taux
- Risques de volatilité
- Risque d'émetteur
- Les frais et commissions liés au certificat ainsi qu'à son acquisition et à sa détention

Scénarios de marché

Gain maximum: Performance du sous-jacent

Perte maximum: 100%

Scénario positif:

Performance indicative du certificat: 0% jusqu'à la performance du sous-jacent

Evolution nécessaire du sous-jacent:

- Participation proportionnelle à la hausse du cours

Break even

Performance indicative du certificat: 0%

Evolution nécessaire du sous-jacent:

- Cours de clôture du sous-jacent = niveau de référence au moment de l'investissement

Scénario négatif:

Performance indicative du certificat: Possibilité de perte intégrale

Evolution nécessaire du sous-jacent:

- Le cours de clôture du sous-jacent est inférieur au niveau de référence au moment de l'investissement

Principaux risques pour les investisseurs

Risque de devise

Si le ou les sous-jacents(s) est/sont libellé(s) dans une autre devise que la devise de référence du produit, les investisseurs doivent retenir, d'une part, que ces sous-jacents peuvent comporter des risques en raison des fluctuations de change, et d'autre part, que le risque de perte ne dépend pas uniquement de l'évolution des sous-jacents, mais est également lié à l'évolution défavorable de l'autre/des autres devise(s). Ceci n'est pas valable pour les produits dotés d'une protection contre le risque de change (structure Quanto).

Risques de marché

L'évolution des valeurs mobilières sur le marché dépend en particulier de la tendance suivie par les marchés des capitaux, qui sont eux-mêmes influencés par la situation générale de l'économie mondiale ainsi que les conditions cadres politiques et économiques en vigueur dans les pays concernés (risque de marché). Les facteurs modifiant les prix du marché tels que les taux d'intérêt, les cours des matières premières ou les volatilités peuvent avoir un impact négatif sur l'évaluation du sous-jacent ou du produit structuré. En outre, il existe le risque que des dysfonctionnements du marché (interruptions du négoce ou des bourses, suspension du négoce) ou d'autres événements non prévisibles surviennent pendant la durée du placement ou à l'échéance des produits structurés au niveau des sous-jacents les concernant et/ou des bourses ou des marchés auxquels ils appartiennent. De tels événements peuvent avoir une influence sur la date du remboursement et/ou la valeur des produits structurés.

En cas de restrictions de commercialisation, de sanctions et de situations similaires et aux fins du calcul de la valeur du produit structuré, l'émetteur est en droit de prendre en compte, à sa discrétion, les sous-jacents concernés à la dernière valeur négociée ou à une juste valeur qu'il a déterminée librement, voire de les considérer comme sans valeur, et/ou d'interrompre la fixation du prix du produit structuré ou de liquider ce dernier de manière anticipée.

Risques liés au marché secondaire

L'émetteur ou le lead manager prévoient de maintenir régulièrement des cours d'achat et de vente dans des conditions de marché normales. Toutefois, ni l'émetteur ni le lead manager ne sont tenus d'offrir des cours d'achat et de vente aux investisseurs pour des volumes déterminés d'ordres ou de titres. Il n'existe aucune garantie quant à une liquidité donnée ou un spread donné (i.e. l'écart entre les prix d'achat et de vente), de sorte que les investisseurs n'ont pas l'assurance de pouvoir acheter ou vendre les produits structurés à un moment donné ou à un cours donné.

Risque d'émetteur

La valeur des produits structurés peut non seulement dépendre de l'évolution du sous-jacent, mais également de la solvabilité du garant qui peut évoluer pendant la durée du produit structuré. L'investisseur est exposé au risque de défaut du garant. De plus amples informations sur la notation de Bank Vontobel AG et de Vontobel Holding AG sont disponibles dans le "Program".

Risque d'ajustements

Les investisseurs potentiels doivent savoir qu'il ne peut être exclu que certains événements ou mesures (par des parties autres que l'Émetteur) puissent se produire à l'égard du ou des Sous-jacents qui pourraient entraîner des modifications du ou des Sous-jacents ou de son concept (par exemple, les opérations sur titres d'une société dont les actions constituent un sous-jacent ou une composante sous-jacente, les perturbations du marché ou d'autres circonstances affectant les activités normales). En cas de survenance de tels événements ou mesures, l'Émetteur et/ou l'Agent de Calcul ont le droit d'effectuer des ajustements conformément au Programme d'Émission. De tels ajustements peuvent avoir un effet négatif sur la valeur du produit.

Restrictions de vente

U.S.A., U.S. Persons, UK, DIFC/Dubai

Espace Économique Européen (EEE): Il est demandé aux investisseurs d'observer les restrictions de vente en vigueur: étant donné que ni le présent termsheet ni le programme d'émission ne satisfont aux exigences de la directive européenne sur les prospectus, des règlements d'exécution et des mesures nationales de transposition, les valeurs mobilières concernées ne peuvent faire l'objet d'une offre publique au sein de l'Espace économique européen (EEE) tant qu'aucun prospectus correspondant n'a été rédigé et approuvé par l'autorité de contrôle, sauf si: (a) l'offre s'adresse exclusivement à des investisseurs qualifiés, (b) l'offre s'adresse à moins de 150 investisseurs au total dans chaque Etat de l'EEE, (c) le montant minimum d'investissement s'élève à EUR 100.000 par investisseur ou la valeur nominale minimum des valeurs mobilières s'élève à EUR 100.000, ou (d) le prix de vente de l'ensemble des valeurs mobilières proposées est inférieur à EUR 100.000.

Autres informations concernant les risques et les restrictions de vente

Veuillez prendre connaissance des autres restrictions de vente et facteurs de risques détaillés dans le programme d'émission.

Mentions légales

Documentation relative aux produits

Seuls les termsheets publiés sur www.derinet.com avec les communiqués et les ajustements y relatifs font foi.

La version originale de ce termsheet est rédigée en langue allemande; les versions en langue étrangère sont des traductions qui ne font pas foi.

L'Émetteur et/ou Bank Vontobel AG est habilité en tout temps à corriger les fautes de frappe, de calcul ou les erreurs manifestes contenues dans le présent termsheet, à procéder aux modifications rédactionnelles nécessaires ou à modifier/compléter les dispositions contradictoires ou lacunaires sans l'accord préalable des investisseurs.

Les conditions de produit du «Termsheet (Indication)» désignées comme telles sont fournies à titre indicatif et peuvent être modifiées jusqu'à la date du fixing initial. L'émetteur n'a aucune obligation d'émettre le produit. Le «Termsheet (Final Terms)», qui est en général rédigée lors du fixing initial, contient un résumé des principales conditions définitives et informations et constitue les «Final Terms» conformément à l'art. 21 du Règlement complémentaire de cotation des instruments dérivés de la SIX Swiss Exchange. Avec le programme d'émission du 01 juin 2014, enregistré auprès de la SIX Swiss Exchange (le «programme d'émission»), les "Final Terms" constituent le prospectus de cotation complet au sens du Règlement de cotation. En cas de divergences entre le présent termsheet et le programme d'émission, les dispositions des "Final Terms" priment.

Pour les produits structurés non cotés à la SIX Swiss Exchange, le termsheet (Indication) constitue le prospectus simplifié provisoire et le termsheet (Final Terms) constitue le prospectus simplifié définitif au sens de l'art. 5 de la loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC). En complément à ce qui précède (à l'exception des dispositions déterminantes pour une cotation), les investisseurs sont priés de se référer au programme d'émission, notamment aux mentions de risques détaillées qu'il contient, aux "General Terms and Conditions" et aux descriptions des catégories de produits correspondantes.

Tous les documents peuvent être commandés gratuitement pendant toute la durée de vie du Produit Structuré auprès de Bank Vontobel AG, Financial Products Documentation, Bleicherweg 21, 8002 Zurich, Suisse (téléphone: +41 58 283 78 88) et peuvent en outre être téléchargés sur le site Internet www.derinet.com. Vontobel décline expressément toute responsabilité pour les publications sur d'autres plateformes Internet.

Autres indications

Cette présentation et les indications qu'elle contient ne constituent pas une recommandation du sous-jacent cité; elles n'ont qu'un but informatif et ne représentent ni une offre, ni une invitation à faire une offre ou une recommandation en vue de l'achat de produits financiers. Toutes les indications sont fournies sans garantie. Elles ne sauraient dispenser d'un conseil indispensable avant d'effectuer toute opération portant sur des produits dérivés. Seul l'investisseur qui connaît tous les risques que comporte l'opération envisagée, et qui est en mesure, économiquement parlant, d'assumer les pertes qui pourraient en résulter, devrait envisager la réalisation de telles opérations. Nous vous renvoyons en outre à la brochure «Risques particuliers dans le commerce de titres» que vous pouvez commander auprès de notre institut. Dans le cadre de l'émission et/ou de la distribution de produits structurés, les sociétés du Groupe Vontobel peuvent indemniser directement ou indirectement des tiers pour des montants variables (voir «Indicateurs de frais» pour plus de détails). Ces provisions sont escomptées dans le prix d'émission. Sur demande, votre organisme de distribution vous fournira de plus amples informations à ce sujet. Pour toute question relative à nos produits, nous nous tenons à votre disposition les jours ouvrables bancaires de 08h00 à 17h00 au numéro de téléphone +41 58 283 78 88. Veuillez noter que toutes les conversations sur cette ligne sont enregistrées. Lors de votre appel, nous considérons que vous acceptez cette procédure.

Modifications significatives depuis le dernier rapport annuel

Sous réserve des indications fournies dans le présent termsheet et le programme d'émission, aucune modification significative n'est intervenue au niveau de la situation patrimoniale ou financière de l'émetteur/du garant depuis la date de référence ou la clôture du dernier rapport annuel ou du rapport intermédiaire de l'émetteur ou, le cas échéant, du garant.

Responsabilité relative au prospectus de cotation

Bank Vontobel AG est responsable du contenu du prospectus de cotation et déclare présentement que, à sa connaissance, les indications fournies sont exactes et qu'aucune information importante n'a été omise.

Zurich, le 18 mars 2019

Bank Vontobel AG, Zurich

Votre conseiller/-ère clientèle se tient à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Bank Vontobel AG
Gotthardstrasse 43, CH-8022 Zürich
Telefon +41 (0)58 283 71 11
Internet: <http://www.derinet.com>

Banque Vontobel SA,
Rue du Rhône 31, CH-1204 Genève
Téléphone +41 (0)58 283 26 26
Internet: <http://www.derinet.com>